

PLANIFICATION 2012 DEPOTS ET DELAIS DES DECLARATIONS 2011



Personnes morales (PM)

janvier

début janvier 2012 = dernières sommations période fiscale 2010

février

début février 2012 dernières amendes 2010 suite échéance dernières sommations

fin février 2012 : impression et expédition des déclarations des personnes morales

mars

avril

mai

juin

30 juin 2012 : échéance générale pour le dépôt des déclarations des PM

juillet

27 juillet 2012 : dernière date pour le dépôt de la déclaration PM pour éviter la sommation si pas de délai inscrit

dès le 30 juillet 2012 : notification des sommations (avec émoulement)

août

31 août 2012 : dernière date pour le dépôt de la déclaration PM pour éviter l'amende si pas de délai inscrit

31 août 2012 (dès 19h00) : blocage des demandes de délais par paiement BVR et internet

septembre

dès le 3 septembre 2012 : notification des amendes pour les personnes morales

octobre

31 octobre 2012 : échéance des prolongations de délais des PM

novembre

2 novembre 2012 : dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter la sommation si pas de prolongation inscrite

dès le 5 novembre 2012 : notification des 2èmes sommations des PM (sans émoulement)

30 novembre 2012 : dernière date pour la saisie des 2èmes prolongations par internet (représentants fiscaux) (blocage dès 19h00)

30 novembre 2012 : dernière date pour le dépôt de la déclaration PM pour éviter l'amende si pas de délai inscrit

décembre

dès le 3 décembre 2012 : notification des amendes pour non-dépôt

prochaines sommations et amendes : en janvier/février 2013



Personnes physiques (PP)

janvier

début janvier 2012 = dernières sommations période fiscale 2010

février

début février 2012 dernières amendes 2010 suite échéance dernières sommations

courant février 2012 expédition des déclarations 2011 aux contribuables

mars

tout le mois de mars = dépôts des déclarations et demandes de délais par BVR et/ou internet

31 mars 2012 = échéance générale du dépôt de la déclaration 2011

avril

27 avril 2012 : dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter la sommation si pas de délai inscrit

Dès le 30 avril 2012 = notification des sommations avec émoulement

mai

26 mai 2012 : blocage des demandes de délais par paiement BVR et par internet

31 mai 2012 : dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter l'amende si pas de délai inscrit

dès le 4 juin 2012 : notification des amendes pour non-dépôt de la déclaration

juin

juillet

31 juillet 2012 : échéance des prolongations des délais des salariés

août

3 août 2012 : dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter la sommation si pas de délai inscrit

dès le 6 août 2012 : notification des sommations (sans émoulement)

septembre

6 septembre 2012 : dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter l'amende si pas de délai inscrit

dès le 10 septembre 2012 : notification des amendes

octobre

31 octobre 2012 : échéance des prolongations de délais des indépendants et ceux accordés aux représentants fiscaux

novembre

2 novembre 2012 : dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter la sommation si pas de prolongation inscrite

dès le 5 novembre 2012 : notification des sommations (sans émoulement)

29 novembre 2012 : dernière date pour la saisie des 2èmes prolongations par internet (représentants fiscaux) (blocage dès 19h00)

29 novembre 2012 : dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter l'amende si pas de délai inscrit

décembre

dès le 3 décembre 2012 : notification des amendes pour non-dépôt des déclarations

prochaines sommations et amendes : en janvier/février 2013

Planification 2012 des dépôts et délais des déclarations 2011

dès septembre 2012 : 1ère facturation des délais

Courant décembre 2012 : 2ème facturation des délais

Email de communication pour les personnes physiques : SCC-TEAM-ADMINISTRATIF@admin.vs.ch

Email de communication pour les personnes morales : SCC-PM@admin.vs.ch